



SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE
2^{ème} Direction Chargée des Cultes,
Associations et ONG.

Kinshasa, le 10 JUIL 2008

N° JUST. D.H/SG/20/915/2008

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits Humains
- Monsieur le Secrétaire Général à la Justice (Tous) à KINSHASA/GOMBE
- Monsieur le Chef de Division Provinciale de la Justice du Bandundu à Bandundu
- ✓ - Monsieur l'Administrateur de Territoire de Bagata A BAGATA/BANDUNDU

Objet : ASBL "ASC/ONGD."
Requête en obtention
de la Personnalité Juridique
Accusé de réception
F. 92/11.626

A Madame TOMO WIVINE
Présidente de l'ASBL dénommée :
"AMIS POUR LA SANTE COMMUNAUTAIRE" en
sigle "ASC- ONGD"
Avenue de l'Eglise n°01, Q/Mwanfu, Territoire de
Bagata, District de Kwilu ,
Province du Bandundu en RDC

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 045/ASC/2008 du 25 juin 2008 adressée à Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et Droits Humains, par laquelle vous sollicitez le bénéfice de l'obtention de la Personnalité Juridique en faveur de votre Association Sans But Lucratif non Confessionnelle dénommée "AMIS POUR LA SANTE COMMUNAUTAIRE" en sigle "ASC- ONGD"

Enregistré sous le numéro F.92/11.626, le dossier de ladite Association suit son cours normal et les conclusions auxquelles aboutira son examen vous seront communiquées au moment opportun.

Toutefois, ne s'agissant pas d'une Association Confessionnelle et au vu de l'Arrêté Provincial n° 031/CAB/PROGOU/BDD/2008 du 25 février 2008 portant autorisation provisoire de fonctionnement de votre Association délivré par le Gouverneur de la Province du Bandundu et en attendant l'octroi de la Personnalité Juridique qui vous sera délivrée par Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice, vous pouvez d'ores et déjà commencer vos activités, sous le respect strict de la Loi, de l'ordre et de la tranquillité publics.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance
ma considération distinguée.



Le Directeur-Chef de Services
des Cultes et Associations, a.i.

Simon NTEMO LUSAMESO

N°
COMMUNE DE
TERRITOIRE DE... BAGATA
DISTRICT DE... KWILU
VILLE DE
PROVINCE DE... BANDOUNU

FICHE DE RECENSEMENT

STRUCTURE D'ENCADREMENT, ASSOCIATION, ONG.

1. NOM DE LA STRUCTURE, DE L'ASSOCIATION, OU DE L'ONG ET ADRESSE :
AMIS POUR LA SANTE COMMUNAUTAIRE
"A.S.C" ASBL / ONGD
2. DATE DE CREATION : QUINZE JANVIER DEUX MILLE SIX
(15/01/2006)
3. DATE ET NUMERO D'AGREMENT :
4. EFFECTIFS MEMBRES (Nombre) : QUARANTE (40)
5. ACTIVITES ENTREPRISES : Promotion de la santé communautaire,
assistance sanitaire, lutte contre le SIDA et IST,
conception et exécution des projets.
6. POPULATION CIBLE : six cent septante mille habitants (670.000)
7. ASSOCIATION PARTENAIRE, OU QUI ENCADRE, OU QUI FINANCE :

Le Responsable de l'ONG, Association
ou de la Coopérative
(Nom et Signature)

MR TOMO EPULU HUBERT



Bagata, le 15/03/2006.

L'Inspecteur Provincial du Développement Rural
ou son Délégué,

Godefroid MUNKANGA EKABA.



LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS

1. BATEKO MBUTA
2. TOMO EPULU HUBERT
3. TOMO MPINIMPU WIVINE
4. MALANKA NSUKAMI JUNIOR
5. MUFWENE LWONO FELLY
6. MBIOLI MAKWELA PHILOMENE
7. KWENKIRI JOSEPH
8. ATWEMENE FIRMIN
9. MUNZADI EUGIDE
10. KIKASIDI JEAN MARIE
11. MUFWENE MANDEFO EUSTACHE
12. ATWEMENE APPOLINAIRE
13. TOMO YAYA OVIDIA
14. KINESI DELPHIN
15. NKUY DELPHIN
16. AVION ALICE
17. KITAMBALA PITSHU.
18. KULUYI CLAIRE
19. BATEKO ANICET
20. MAMPUYA FAUSTIN
21. FANSAKA BERNARD
22. MALANGULA WIVINE
23. TOMO GUYSLAIN

COMITE DIRECTEUR DE L'ASC/ASBL

- | | |
|-------------------------|------------------|
| 1. PRESIDENTE | : TOMO WIVINE |
| 2. SECRETAIRE GENERAL | : NKUY DELPHIN |
| 3. TRESORIERE | : AVION ALICE |
| 4. CONSEILLER JURIDIQUE | : TOMO HUBERT |
| 5. CONSEILLER MEDICAL | : FUKINSIA ALAIN |

Fait à Bagata le 15/01/2006